

Comprendre les fondamentaux de la PAYE dans le secteur de l'aide à Domicile

Compétences visées :

Etre en capacité de « produire » des bulletins
Savoir expliquer le détail des calculs aux salariés

Objectifs de la Formation

- ◆ Le bulletin de paye : comprendre la logique (le salaire de base, les différentes cotisations, les plafonds...)
- ◆ Les étapes du processus de paye
- ◆ Comprendre la loi TEPA, et les exonérations
- ◆ Savoir réaliser des déclarations sociales et administratives
- ◆ Règles de base pour paramétrer le logiciel de paye, en fonction de la Convention Collective

Programme

Les spécificités du secteur de l'Aide à domicile : CCN, modulation, services prestataires et mandataires

Comprendre les différents éléments du salaire, et le bulletin de paie :

- ◆ les obligations légales
- ◆ Le temps de travail (travail effectif, heures supplémentaires ; heures complémentaires)
- ◆ SMIC et salaire de base : précisions
- ◆ Avantages en nature, primes et gratifications
- ◆ La gestion des absences
- ◆ La gestion des congés payés
- ◆ Les exonérations de charges

Les documents complémentaires au bulletin : solde de tout compte, attestation employeur, certificat de travail

Les institutions : URSSAF, Pôle Emploi, Caisse de retraite, organisme de prévoyance

Les principales déclarations administratives à effectuer : mensuelles, trimestrielles, annuelles

Les DUE

Récapitulatif sur les aides à l'emploi calcul, suivi, consolidation, contrôle)

Programme (suite)

Les cas particuliers : apprentis, contrats aidés, stagiaires...

Les étapes du processus de paye :

- ◆ le paramétrage du dossier de sa structure
- ◆ L'aide potentielle du prestataire informatique du logiciel
- ◆ Le processus interne (établir les étapes, notamment les « variables de paye » : quand les obtenir)
- ◆ Suivi des entrées, absences, congés

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques adaptés.

Travaux sur cas concrets

Remise d'un livret de formation

Durée et organisation de la formation

2 journées, dans nos locaux, ou en structure

Public concerné

Débutant en service Paye et RH

Intervenante

Consultante spécialisée en RH dans le secteur médico social

Conditions tarifaires : Nous consulter

Modalités et délais d'accès

Après accord de l'employeur

Modalités accès personnes handicapées Nous consulter pour une évaluation de vos besoins

Evaluation et certification

Bilan de satisfaction, écrit et oral. QCM pour validation de l'acquisition des compétences.

Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de la formation